

# Le uest

DÉCEMBRE 2021-NO 130, la revue des Saint-Rochois (es)

Bureau municipal  
270, Route 125  
Saint-Roch-Ouest (Québec) J0K 3H0



Tél : 450-588-6060  
Fax : 579-795-0358  
Site : [www.saint-roch-ouest.ca](http://www.saint-roch-ouest.ca)  
Courriel : [info@saint-roch-ouest.ca](mailto:info@saint-roch-ouest.ca)  
Horaire : mardi, mercredi & jeudi- 8 h 30 à 16 h 30

Pierre Mercier, maire

Conseillers :  
Siège 1 : Luc Duval  
Siège 2 : Charles Smith  
Siège 3 : Josianne Chayer  
Siège 4 : Francis Mercier  
Siège 5 : Sylvain Lafortune  
Siège 6 : Jean Bélanger

**PROCHAINE RENCONTRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Mardi 11 janvier 2022,  
à 20 h, au bureau municipal**

Sherron Kollar,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
Dominique Gamelin, inspectrice municipale : poste 7550



*L'agriculture, c'est dans notre nature*

**LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ POUR LES VACANCES DES FÊTES  
DU 17 DÉCEMBRE 2021 AU 3 JANVIER 2022 INCLUSIVEMENT**



## • Mot du Maire •

*Bonjour, chers amis St-Rochois(es),*

*Comme l'année se termine, je profite de l'occasion pour vous transmettre nos meilleurs voeux pour le temps des Fêtes.*

*Que la magie de Noël vous apporte bonheur et ravissement et que la nouvelle année soit pour vous source d'inspiration et de renouveau!*

*La période des fêtes est l'occasion idéale pour se rapprocher des personnes qui nous sont chères. Malgré la situation actuelle, je vous invite à téléphoner à vos proches, à aller prendre de l'air et à en profiter pour faire le plein d'énergie.*

*En terminant, je souhaite transmettre à la grande famille de la Fromagerie la Suisse Normande, nos plus sincères félicitations pour votre nomination lors du Gala des Lauriers d'Or, présenté par la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montcalm, qui avait lieu le mercredi 17 novembre dernier, dans la catégorie : Agriculture, production agricole et/ou transformation alimentaire.  
Félicitations à toute l'équipe !*

***Pierre Mercier,  
Maire***



## • Table des matières •

<u>Mot du maire</u>	2
<u>Table des matières</u>	3
<u>Résumé des délibérations du conseil municipal</u>	4
<u>Avis public</u>	7
<u>Transport gratuit 3<sup>e</sup> dose</u>	8
<u>Communiqué de presse : Groupes ciblés doses de rappel</u>	10
<u>Communiqué de presse : Vaccination des enfants 5 à 11 ans</u>	11
<u>Communiqué de presse : Covid-19 et visite de médecin</u>	12
<u>Communiqué de presse : Sondage de satisfaction</u>	13
<u>Communiqué de presse : Monoxyde de carbone</u>	14
<u>Un don par et pour les gens d'ici</u>	15
<u>Shesose</u>	16
<u>Horaire de patinoire</u>	16
<u>Loisirs municipaux</u>	16
<u>Bibliothèque Alice-Parizeau</u>	17
<u>FADOQ Saint-Esprit</u>	18
<u>La Fabrique</u>	19
<u>Célébrer Noël de manière futée !</u>	20
<u>Association Carrefour Famille Montcalm</u>	22
<u>Congé de Noël - ACFM</u>	22
<u>Cadeau des fêtes</u>	23
<u>Calendrier des collectifs</u>	23
<u>Centre d'action bénévole</u>	23
<u>Lancement du livre</u>	24

# • Résumé des délibérations du conseil municipal •

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 DÉCEMBRE 2021

## **Résolution - Transfert un montant à même le surplus libre**

Il est résolu de transférer, à même le surplus libre, un montant pour les remboursements des vidanges des fosses septiques pour l'année 2021.

## **Indexation du salaire des élus municipaux /Année 2022**

Il est résolu que le salaire des élus municipaux augmente 4.4 % pour l'exercice financier 2021.

## **Indexation du salaire de la directrice générale/Année 2022**

Il est résolu que le salaire de la directrice générale et secrétaire-trésorière, soit augmenté de 4.4 % pour l'exercice financier 2022.

## **Inspecteur canin 2022**

Il est que le Centre de Dressage Unique soit nommé gardien d'enclos pour l'exercice financier 2022.

## **Licence pour les chiens 2022**

Il est résolu que la plaque d'immatriculation pour identifier les chiens sera offerte gratuitement pour l'année 2022.

## **Cotisation à la FQM**

Il est résolu que le Conseil autorise une dépense pour la cotisation annuelle 2022 à la Fédération québécoise des municipalités.

## **Cotisation à l'UMQ**

Il est résolu que le Conseil autorise une dépense pour la cotisation annuelle 2022 à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ).

## **Infotech - Renouvellement du contrat de service pour 2022**

Il est résolu que le Conseil autorise une dépense pour le renouvellement du contrat de service avec Infotech pour 2022.

# Suite-résumé des délibérations du conseil municipal

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 DÉCEMBRE 2021

## **Offre de service pour l'audit 2022**

Il est résolu que le cabinet de DCA, comptable professionnel agréé inc., soit nommé vérificateur externe de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest pour l'exercice financier 2022.

## **Écocentre 2022**

Il est résolu de poursuivre l'entente avec l'entreprise Pavco Inc., pour les services de l'Écocentre pour l'année 2022.

## **Cotisation à l'ADMQ pour l'année 2022**

Il est résolu que le Conseil autorise une dépense pour la cotisation annuelle 2022 à l'Association des directeurs Municipaux du Québec.

## **Facture pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2022**

Il est résolu de procéder aux versements selon les dates d'échéance prédéterminées par le ministère de la Sécurité publique.

## **Adhésion au forfait téléphonique - avocats**

ATTENDU QUE Dufresne Hébert Comeau Avocats, spécialisé en droit municipal, offre un forfait téléphonique illimité à 300 \$ pour l'année 2022;

Il est résolu que la municipalité adhère audit forfait téléphonique pour l'année 2022.

## **Vente du lot 5 454 024 au Ministère des Transports**

Il est résolu d'autoriser la vente du lot 5 454 024 situé sur la Route 125 en faveur du Ministère des Transports du Québec (MTQ).

## **Commission municipale du Québec-dépôt des rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations**

Il est résolu d'officialiser le dépôt des rapports d'audit portant sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

# Suite-résumé des délibérations du conseil municipal

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 DÉCEMBRE 2021

## **Résolution pour le souper de Noël**

Il est résolu à l'unanimité par les conseillers de payer le repas aux employés municipaux, au maire et aux conseillers ainsi qu'aux conjoints de ceux-ci.

## **Règlement numéro 138-2021 règlement concernant les nuisances**

Il est résolu adopter le règlement numéro 138-2021 concernant les nuisances.

## **Adoption du règlement numéro 139-2021 modifiant le règlement de zonage 8-1987**

Il est résolu adopter le règlement numéro 139-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 8-1987 enfin de modifier le cadre normatif pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones de contraintes aux glissements de terrain dans les dépôts meubles ainsi que la cartographie.

## **Avis de motion – concernant l'adoption d'un règlement pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2022 et les conditions de leur perception**

Un avis de motion est donné, qu'il sera présenté à une date ultérieure, le règlement concernant l'adoption des taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2022 et les conditions de leur perception.

## **Présentation d'un projet de règlement pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2022 et les conditions de leur perception**

Il est déposé le projet du règlement concernant l'adoption des taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2022 et les conditions de leur perception.

## **Déclarations des intérêts pécuniaires**

La directrice générale avise que tous les membres du conseil ont déposé devant le conseil, une déclaration écrite relative à la divulgation des intérêts pécuniaires des membres du conseil, et ce, conformément aux prescriptions des articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

## **Voeux des fêtes - L'Express Montcalm**

Il est résolu de publier nos voeux des fêtes dans le journal de L'Express Montcalm au coût de 378 \$ pour ¼ de page.

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Que :

En date du 7 décembre 2021, lors de la séance régulière, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 138-2021 concernant les nuisances sur le territoire de la municipalité de Saint-Roch-Ouest.

Le règlement est disponible au bureau municipal au 270, Route 125, pour consultation. (Mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30).

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2021

*-Original signé-*

Sherron Kollar,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Que :

En date du 7 décembre 2021, lors de la séance régulière, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 139-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 8-1987 afin de modifier le cadre normatif pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones de contraintes aux glissements de terrain dans les dépôts meubles ainsi que la cartographie.

Le règlement est disponible au bureau municipal au 270, Route 125, pour consultation. (Mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30).

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2021

*-Original signé-*

Sherron Kollar,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, Que :

Le conseil municipal de la municipalité de Saint-Roch-Ouest a présenté et adopté un projet de règlement lors de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 2021, en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Le projet de règlement concerne l'adoption du règlement pour fixer les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2022 et les conditions de leur perception.

L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 11 janvier 2022 à 20 h, à la mairie au 270, Route 125, Saint-Roch-Ouest.

Ce projet de règlement est déposé au bureau de la soussignée, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, ce 9<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2021.

Sherron Kollar,

Directrice générale et secrétaire-trésorière



Communiqué de presse  
Publication immédiate

### **3<sup>e</sup> dose vaccin contre la COVID-19 : transport gratuit pour les 65 ans et plus**

**Saint-Esprit, le 19 novembre 2021.** Les personnes âgées de 65 ans et plus qui ont besoin d'un transport pour leur 3<sup>e</sup> dose du vaccin contre la COVID-19 peuvent faire appel au service gratuit du Centre d'action bénévole de Montcalm (CAB Montcalm).

Si vous désirez un transport, nous vous invitons d'abord à prendre votre rendez-vous de vaccination, puis à nous contacter au CAB Montcalm. Lorsque vous aurez pris votre rendez-vous, assurez-vous de prendre en note l'heure, la date et le lieu de votre rendez-vous. Vous pouvez laisser un message avec vos coordonnées au 450 839-3118 ou sans frais au 1 888 839-3440, poste 0. Vous serez jumelé avec un bénévole qui vous accompagnera à votre rendez-vous.

#### **Critères d'admissibilité**

- Demeurer sur le territoire de la MRC de Montcalm (Saint-Alexis, Saint-Calixte, Saint-Esprit, Saint-Jacques, Sainte-Julienne, Saint-Lin-Laurentides, Saint-Liguori, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Roch-Ouest)
- Être une personne âgée de 65 ans et plus
- Effectuer votre demande de transport minimum 3 jours ouvrables à l'avance

Le service propose un support aux personnes ayant besoin de se déplacer tout en étant accompagnées, pour un rendez-vous de vaccination contre la COVID-19. Notez que ce service effectué par des bénévoles ne remplace en aucun cas les autres services de transport taxi, transport adapté, etc.

#### **Prise de rendez-vous**

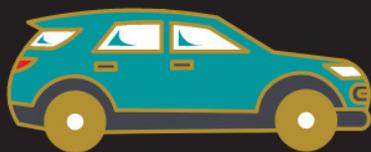
Réservez dès maintenant votre place pour vous faire vacciner au : [quebec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID) ou par téléphone au 1 877 644-4545. Si vous désirez avoir une assistance ou pour toute autre question, communiquez avec le CAB Montcalm au numéro fourni plus haut.

Le jour de votre rendez-vous, apportez votre carte d'assurance-maladie et portez un chandail à manches courtes. Respectez les consignes sanitaires de base en tout temps lors de vos déplacements, c'est-à-dire lavez vos mains, couvrez votre visage, toussiez dans votre coude et gardez vos distances.

Le Centre d'action bénévole de Montcalm est un organisme sans but lucratif soucieux de l'amélioration de la qualité de vie des personnes plus vulnérables. Véritable agent de développement, le CAB Montcalm participe à l'élaboration de différents projets en partenariat avec les organisations du milieu. Depuis sa création, il démontre que l'action bénévole et communautaire est une contribution essentielle à la cohésion sociale.

- 30 -

Sophie Turenne  
Responsable des communications et du développement  
450 839-3118 / 1 888 839-3440, poste 224  
[sophie.turenne@cabmontcalm.com](mailto:sophie.turenne@cabmontcalm.com)



## Transport gratuit pour vos rendez-vous de 3e dose de vaccination

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉS

- Avoir 65 ans et +
- Demeurer sur le territoire de la MRC de Montcalm
- Effectuer votre demande de transport minimum 3 jours ouvrables à l'avance

### FAITES UNE DEMANDE DE TRANSPORT AU

450 839-3118, poste 0  
OU

Sans frais 1 888 839-3440, poste 0

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Campagne de vaccination contre la COVID-19 Groupes ciblés par une dose de rappel

---

**Joliette, le 15 novembre 2021** - La Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite informer la population des groupes ciblés et des modalités entourant l'administration d'une dose de rappel contre la COVID-19.

### Dose de rappel pour les aînés

L'administration d'une dose de rappel de vaccin à ARN messenger (Moderna ou Pfizer) contre la COVID-19 est recommandée pour les personnes de 80 ans et plus vivant à domicile.

Les personnes âgées de 70 à 79 ans vivant à domicile pourront aussi recevoir une dose de rappel si elles le désirent.

Cette dose de rappel est optionnelle pour ces groupes d'âge et vise à optimiser l'efficacité de la couverture vaccinale. Il est important de respecter un intervalle d'au moins 6 mois depuis l'administration de la dernière dose pour se faire vacciner.

L'ouverture de la prise de rendez-vous pour la dose de rappel se fera selon une séquence par groupes d'âge dans Clic Santé.

### Dose de rappel pour les personnes ayant reçu 2 doses de vaccin à vecteur viral (AstraZeneca/COVISHIELD ou Johnson & Johnson)

Les personnes de tous âges qui ont reçu 2 doses de vaccin à vecteur viral (AstraZeneca/COVISHIELD ou Johnson & Johnson) pourront recevoir une dose de rappel avec un vaccin à ARN messenger (Pfizer ou Moderna). Un intervalle de 6 mois après la dernière dose reçue doit également être respecté chez ces personnes. La dose de rappel n'est pas nécessaire pour ceux qui ont reçu la vaccination mixte (une dose à vecteur viral et une dose à ARN messenger). Cette recommandation d'une dose de rappel est offerte afin de maximiser l'efficacité de la couverture vaccinale.

### Séquence d'ouverture des rendez-vous

- 16 novembre : 80 ans et plus.
- 18 novembre : 75 à 79 ans.
- 23 novembre : 70 à 74 ans.
- 25 novembre : personnes qui ont reçu 2 doses du vaccin AstraZeneca/COVISHIELD ou Johnson & Johnson.

Il sera possible de prendre rendez-vous dans l'un ou l'autre des sites de vaccination situés à Repentigny ou à Joliette. La population est invitée à choisir un lieu de vaccination et une plage horaire en ligne via [Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID). C'est **sur rendez-vous seulement** que la dose de rappel sera administrée aux groupes ciblés.

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Campagne de vaccination contre la COVID-19 Détails sur la vaccination pour les enfants de 5 à 11 ans

---

**Joliette, le 24 novembre 2021** – La Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière désire informer les parents d'enfants âgés de 5 à 11 ans des modalités entourant la vaccination contre la COVID-19 qui débutera le 24 novembre. Dans Lanaudière, la vaccination des 5-11 ans vise environ 43 000 enfants.

Pour être admissible à la vaccination, l'enfant devra être âgé de 5 à 11 ans. C'est l'âge atteint lors de la vaccination qui sera considéré au moment de recevoir le vaccin.

### Vaccination en milieu scolaire

Afin de favoriser un service de proximité, plusieurs écoles de la région ont été identifiées comme sites de vaccination pour ce groupe d'âge. C'est en collaboration avec les centres de services scolaires que le calendrier de vaccination a été réalisé. La vaccination dans ces écoles est disponible **sur rendez-vous seulement** pour ce groupe d'âge. À noter que quelques plages seront disponibles pour vacciner la clientèle des 12 à 17 ans.

### Sites de vaccination du CISSS de Lanaudière

Il est également possible de faire vacciner les enfants de 5 à 11 ans dans l'un des sites de vaccination contre la COVID-19 du CISSS de Lanaudière, soit à Joliette ou à Repentigny.

- **Avec rendez-vous** - Via le site Web [Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID).
- **À compter du 4 décembre : sans rendez-vous** - En vous présentant avec votre enfant aux sites de vaccination de Joliette ou de Repentigny, les samedis de 9 h à midi.

Vous n'avez pas accès à Internet ou vous éprouvez des difficultés techniques? Nous vous invitons à demander à un proche de vous aider à prendre rendez-vous en ligne ou à communiquer avec la ligne téléphonique dédiée au 1 877 644-4545.

Lors de la prise de rendez-vous ainsi que la journée du rendez-vous, vous aurez besoin de la carte d'assurance-maladie de votre enfant.

Si plus d'un enfant d'une même famille doit être vacciné, vous devez prendre un rendez-vous pour chacun des enfants faisant partie de la clientèle ciblée. En sélectionnant des plages horaires qui se suivent, vous pourrez obtenir leur vaccination en un seul déplacement.

### Nouvel horaire dans les sites de vaccination

Un horaire adapté à la réalité des parents prévoit des heures réservées sur rendez-vous à la clientèle jeunesse en soirée et la fin de semaine.

- **Lundi, mardi et mercredi** : de 8 h 30 à 20 h 30.
  - Réservé aux 5 à 11 ans : de 16 h à 20 h 30.

## COVID-19 | Il n'y a plus de contre-indications à visiter votre médecin

---

**Joliette, le 23 novembre 2021** - Souffrir d'un rhume ou avoir de la fièvre ne constituent plus des contre-indications pour consulter votre médecin ou le pédiatre de votre enfant à sa clinique médicale. C'est le rappel que souhaite lancer aujourd'hui la Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière à la population de la région.

Les cliniques médicales ainsi que les GMF peuvent accueillir toutes les clientèles sur le territoire. N'hésitez surtout pas à demander une consultation au besoin. Par ailleurs, vous êtes invités à attendre 24 heures avant de prendre un rendez-vous à votre clinique uniquement pour de la fièvre. Attendre ce délai vous évitera peut-être de vous déplacer inutilement pour une consultation.

Assurez-vous également d'être présent à votre rendez-vous pour préserver une utilisation adéquate des ressources médicales. Si vous ne pouvez pas vous présenter à votre rendez-vous, prenez le temps d'aviser la clinique médicale afin que la plage horaire qui vous était réservée puisse être attribuée à une autre personne.

### Options de prise de rendez-vous

**Médecin de famille, pédiatre ou infirmière praticienne spécialisée (IPS)** - Si vous avez un médecin de famille, un pédiatre ou une IPS, communiquez avec lui ou elle, votre clinique médicale ou votre groupe de médecine de famille (GMF). Si vous n'arrivez pas à joindre votre médecin de famille, pédiatre ou IPS ou si vous n'en avez pas, composez le 450 644-4545 ou le 1 877 450 644-4545 (sans frais) pour être dirigé vers la bonne ressource selon la situation qui sera évaluée par l'intervenant.

### 811 | Info-Santé/Info-Social

Si votre santé physique ou mentale, ou celle d'un proche, vous inquiète, adressez-vous au 811 Info-Santé, option 1 ou Info-Social, option 2. Une infirmière et un intervenant social sont disponibles 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

- 30 -

**Source :** Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

**Renseignements :** Pascale Lamy  
Directrice des affaires institutionnelles et des relations publiques  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière  
pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Sondage de satisfaction des usagers sur les soins et les services de soutien à domicile | Le CISSS de Lanaudière obtient un taux global de gens très satisfaits de 84 %

**Joliette, le 29 novembre 2021** - Les comités des usagers (CU) du Nord et du Sud de Lanaudière, en collaboration avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière, ont réalisé un sondage téléphonique auprès de 1 000 usagers pour évaluer leur degré de satisfaction quant aux soins et aux services à domicile, et ce, dans les 6 MRC de la région, entre le 9 mars et le 17 avril 2020.

Dans sa globalité, le CISSS de Lanaudière est fier d'avoir obtenu un taux de satisfaction élevé. En effet, 84 % des usagers se sont dits très satisfaits et 14 % satisfaits des soins et des services reçus de la part des travailleurs de la santé et des services sociaux.

Grâce à ce sondage, les CU ont dégagé des pistes d'amélioration et plusieurs gestes ont rapidement été posés par la Direction du CISSS, à savoir :

- Implication plus grande des usagers dans l'élaboration de leur plan d'intervention, en s'assurant qu'il tient compte de leurs préférences et de leurs attentes et qu'il est bien compris;
- Prise de mesures additionnelles pour s'assurer du respect de l'utilisateur et de son milieu de vie;
- Consignes pour valider que l'utilisateur sait qui joindre en cas de besoin;
- Différentes actions déployées afin de diminuer le délai d'accès aux services professionnels;
- Information donnée aux usagers sur leurs droits, leurs recours et la marche à suivre en cas d'insatisfaction auprès des professionnels et des comités d'utilisateurs ou pour porter plainte.

« Entendre la voix des usagers est primordial pour l'équipe de Direction du CISSS. C'est pourquoi nous accueillons positivement et avec ouverture les pistes de recommandations suggérées par nos comités des usagers. À cet effet, des actions sont déjà en cours », mentionne Mme Maryse Poupart, présidente-directrice générale du CISSS de Lanaudière.

« Soucieux de contribuer à améliorer les soins et les services offerts à la population de la région, les comités des usagers du Nord et du Sud de Lanaudière ont fièrement mené ce sondage, et ce, en grande collaboration avec la Direction du CISSS », de préciser Mme Noëlla Goyet, présidente du comité des usagers du Nord de Lanaudière. « Nous profitons également de l'occasion pour remercier chaleureusement tous les répondants pour leur contribution à l'amélioration des soins et des services à la population », de remercier M. Yves Lapensée, président du comité des usagers du Sud de Lanaudière.

## Monoxyde de carbone : soyons vigilants!

**Joliette, le 7 décembre 2021** - En cette période de froid, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière désire informer la population des risques associés au monoxyde de carbone et rappeler les consignes de sécurité à suivre afin de prévenir les intoxications que cause ce gaz.

### Le monoxyde de carbone

C'est un gaz inodore, incolore, qui n'irrite ni les yeux ni les voies respiratoires, mais qui est très toxique. Le monoxyde de carbone se dégage lorsque des appareils et des véhicules brûlent un combustible comme le propane, le bois, le mazout, le gaz naturel, etc. Respirer ce gaz peut être très dangereux, voire mortel!

### Symptômes

Si l'intoxication est légère, on aura un mal de tête, de la fatigue et de la faiblesse. Si l'exposition se prolonge, d'autres symptômes peuvent apparaître : vomissements, nausées, étourdissements, douleur à la poitrine, troubles de la vue et concentration diminuée. En cas d'intoxication grave, la personne perd connaissance; elle peut entrer dans le coma et décéder.

### Mesures de prévention

L'exposition au monoxyde de carbone peut être évitée par de simples mesures de prévention :

- **Installez un avertisseur de monoxyde de carbone** dans les pièces où il y a une source de monoxyde de carbone comme un appareil au gaz (cuisinière, appareil de chauffage, etc.). Si votre avertisseur de monoxyde de carbone sonne, le site Web du gouvernement vous indique quoi faire : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/intoxication-au-monoxyde-de-carbone>.
- **À l'intérieur, n'utilisez pas d'appareils fonctionnant avec un combustible** comme l'essence ou le propane : génératrices, barbecue, chauffe-terrasse, etc.
- **Respectez les règles d'entretien et de sécurité :**
  - Faites ramoner votre cheminée, au moins une fois par année, par un ramoneur qualifié. Il s'assurera qu'il n'y a pas de faille ni d'obstruction.
  - Faites faire l'entretien annuel de votre fournaise par un professionnel certifié.
  - Demandez à un mécanicien qualifié de vérifier les parties du système d'échappement de votre véhicule.
- **Ne faites pas fonctionner de moteur dans un garage ou un abri temporaire** (tempo). Attention aux démarreurs à distance! Avant de démarrer votre véhicule à l'extérieur, assurez-vous que le tuyau d'échappement n'est pas obstrué par de la neige.

- 30 -

**Source :** Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

**Renseignements :** Pascale Lamy  
Directrice des affaires institutionnelles et des relations publiques  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière  
[pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca](mailto:pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca)



# Un don

Par et pour les gens d'ici



*Jean-François Lafrance*  
Pharmacien propriétaire  
Président d'honneur de la campagne



Déjà 10 ans que je m'implique auprès du Centre d'action bénévole de Montcalm en tant que président d'honneur de la campagne de financement et j'y crois toujours.

En faisant un don au CAB Montcalm, vous aidez **NOTRE** communauté, plus particulièrement les aînés, certains en perte d'autonomie, certains seuls, et d'autres isolés des services.

## À quoi serviront les sous amassés ?

Les fonds amassés serviront à la réédition du *Carnet des ressources en soutien à domicile*. Publié depuis plus de 10 ans, le carnet est un outil de référence reconnu et utilisé par les personnes âgées, les intervenants et les organismes communautaires du territoire. Le CAB Montcalm prévoit imprimer 5 000 copies de la nouvelle édition, qui sortira à l'hiver 2022.

Aussi, la campagne de financement permettra la réalisation de plusieurs activités pour les groupes de socialisation pour aînés.



## Comment puis-je donner ?

- En ligne au [cabmontcalm.com](http://cabmontcalm.com) ;
- En scannant ce code QR.



Merci pour votre don !

## Connaissez-vous le Centre d'action bénévole de Montcalm ?

C'est un organisme impliqué dans la communauté depuis plus de 35 ans, qui :



Offre des services  
aux aînés et proches aidants pour  
améliorer leur qualité de vie



Travaille au développement  
de l'action bénévole et  
communautaire



Apporte du soutien  
aux bénévoles et aux  
organismes du territoire

## • Shesose •

### Joyeux temps des Fêtes.

Nous souhaitons un Joyeux temps des fêtes à tous les fervents d'horticulture, de jardin et de nature. Puissiez-vous profiter de ce temps pour prendre plaisir à jardiner vos plantes de Noël : poinsettias, cactus de Noël, kalanchoe, etc. ou encore à observer et admirer les oiseaux qui deviennent plus facilement visibles à vos mangeoires l'hiver. C'est aussi un temps propice pour admirer et apprécier les conifères et les feuillus de vos jardins qui laissent mieux voir leur écorce particulière quand tout est blanc autour .

**Prochaine conférence : 22 janvier 2022, à 19 h 30, au sous-sol de notre église.**

Nous débuterons la nouvelle année avec un conférencier émérite que tous connaissent bien pour l'avoir vu à l'oeuvre dans notre municipalité à évaluer nos maisons et commerces fleuris pendant 17 ans. Il s'agit de Christian Dufresne qui nous guidera dans un atelier original. **Concevoir un arrangement à partir d'une souche en bois : transformer un élément à bruler en oeuvre d'art.** C'est gratuit pour les membres, et 5 \$ pour les visiteurs.

## • Horaire de patinoire •

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Selon la température, la patinoire devrait être ouverte d'ici peu. Suivez notre page Facebook pour l'ouverture éventuelle.

Heures d'ouverture :

**TOUS LES SOIRS**

18 h 30 à 22 h

**FIN DE SEMAINE**

10 h à 12 h

13 h 17 h

18 h 30 à 22 h



---

## Loisirs municipaux – Session hiver 2022

Nous sommes heureux de vous annoncer les activités de loisirs au gymnase de l'école Dominique-Savio cet hiver, en respectant les mesures sanitaires en vigueur!

### Lundi et mercredi **BADMINTON**

Pour vous inscrire au badminton, passez voir Diane avec argent comptant ou chèque à la bibliothèque (45, rue des Écoles).

- Jeudi 6 janvier 2022 de **12 h 30 à 21 h à la bibliothèque**

- Vendredi 7 janvier 2022 de **12 h 30 à 19 h à la bibliothèque**

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec nous au 450-831-2114.

### Mardi **SESSION HIVER FÉVRIER À MAI KARATÉ MARCEL DAIGLE**

Appelez au 514-912-2126 pour information ou inscription.

Bonne saison!

# • Bibliothèque Alice-Parizeau •

## Une ressource du réseau à découvrir

En cette période hivernale où l'on est moins motivé de passer à la bibliothèque, abonnez-vous en ligne. Vous pouvez procéder à votre inscription à partir du portail **Biblietcie.ca**. Vous pourrez ainsi accéder aux ressources numériques et à l'emprunt de livres et de magazines numériques. La création de votre dossier se fera automatiquement et vous recevrez un numéro temporaire par courriel.

Vous n'aurez plus qu'à faire un saut à la bibliothèque au moment qui vous conviendra pour finaliser votre abonnement et ainsi avoir accès au prêt de livres, de magazines et tous les autres services offerts par votre bibliothèque.

## Accès à votre bibliothèque par internet

- Vous désirez renouveler vos emprunts?
- Vous désirez connaître l'échéance et les titres de votre dernier emprunt de livres?
- Vous désirez réserver certains titres qui sont à la bibliothèque?
- Vous désirez faire des recherches sur certains titres et sujets?

Rien de plus facile...

Visitez le site internet de notre réseau, il a beaucoup à vous offrir. La navigation est facile et conviviale. D'un seul clic, l'utilisateur a accès à son dossier d'abonné, au catalogue, aux nombreuses ressources électroniques et même aux livres numériques.

Pour y accéder : **biblietcie.ca**

Quand on vous le demande, votre numéro d'utilisateur correspond au numéro inscrit sur votre carte zébrée (vous devez donc être inscrit à la bibliothèque où on vous remettra votre mot de passe)

Si vous rencontrez des difficultés, contactez-nous, il nous fera plaisir de vous aider.

## Centre de recyclage.

Nous avons installé dans l'entrée de la bibliothèque, un centre de recyclage où vous pouvez déposer vos vieilles piles, vos crayons et marqueurs qui n'écrivent plus, vos attaches à pain et vos bouchons de liège. Nous prenons aussi les cartouches d'encre à imprimante.

## Quelques places disponibles au club de lecture

Si cela vous intéresse, contactez la bibliothèque (450-831-2274). Nous prévoyons recommencer nos réunions mercredi le 19 janvier à 19 h.

Jusqu'à maintenant nous avons exploré le monde de Pauline Gill, les romans irlandais et en décembre nous explorerons le monde des thrillers. De belles discussions, de beaux échanges et de belles découvertes...

## Fermeture pour le temps des fêtes

Pour la période des Fêtes, notre dernière ouverture en 2021 se fera le mercredi 22 décembre et notre réouverture le mardi 4 janvier 2022.

Si durant la période de fermeture, vous avez des livres à retourner, vous pouvez les glisser dans la chute à livres. Nous passerons régulièrement les ramasser. Cependant, suite à certaines expériences de vandalisme, nous vous demandons de mettre vos livres dans un sac de plastique fermé si possible.

Nous rouvrirons donc nos portes le mardi 4 janvier 2022 selon l'horaire ci-dessous :

**Mardi : 9 h à 17 h 30**

**Mercredi : 12 h 30 à 17 h 30**

**Jeudi : 12 h 30 à 17 h 30**

**Vendredi : 12 h 30 à 19 h**

**Samedi : 10 h à 14 h**

Notre adresse : 45, des Écoles, Saint-Esprit, J0K 2L0

Notre adresse courriel : [biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca](mailto:biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca)

Pour nous joindre : 450-831-2274

Alors bonne période des Fêtes à vous tous de nous toutes, les bénévoles de la Bibliothèque Alice-Parizeau, en espérant vous revoir en janvier 2022, en santé et de plus en plus nombreux et satisfaits de nos services.

Diane Lamarre

Et les bénévoles de la Bibliothèque Alice-Parizeau



Club FADOQ Saint-Esprit  
Lanaudière

## CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT - Les Cœurs Joyeux Inc

Bonjour à toutes et tous,

NOUS SOMMES TOUJOURS EN PAUSE  
Mais votre conseil ne chôme pas pour autant...

### Reprise des activités FADOQ

Avec l'assouplissement des mesures sanitaires relatif à la COVID-19, je vous informe que nous avons prévu reprendre les activités au sous-sol de l'église.

**MARDI 11 JANVIER 2022** à 13 H : pour les cartes (durée de 3 heures)

Autres activités possibles : jeux d'échec, dames, scrabble, toc

Il serait possible d'ajouter des activités telles que baseball poche et pétanque qui débuteraient le **JEUDI 13 JANVIER à 13 H** (durée de 3 heures)

Pour ce faire, nous avons besoin de former deux équipes de cinq personnes par jeu. Si vous êtes intéressés à participer, je vous invite à me contacter afin de faire **une liste concrète** pour pouvoir démarrer ces activités. **(Par manque de participation, nous devons annuler cette journée d'activité.)**

Critères d'admissibilité :

Passeport vaccinal obligatoire  
Port du masque à l'entrée et lors des déplacements  
Désinfection des mains au cours des activités.  
Registre des participants  
Être membre d'un club FADOQ

Si vous n'êtes pas membre, je vous invite à me contacter pour adhérer notre club au coût de

25 \$ par année ou 45 \$ pour 2 ans.

**Au moment d'écrire ces lignes : veuillez prendre note qu'il n'aura pas de collation au cours de ces rencontres.** (Espérant qu'il y aura des changements ultérieurement)

Nous comptons sur votre collaboration afin de redonner vie à notre club après ces nombreux mois d'inactivité.

Francine Héту  
Trésorière et responsable des loisirs  
450-839-6708

### Renouveau des cartes de membre

Vous recevrez à votre renouvellement une lettre, pour vous informer qu'il est temps de renouveler et aussi de faire parvenir votre chèque comme paiement. Tout est bien expliqué et les enveloppes sont affranchies. Je compte sur votre fidélité au Club et surtout, n'hésitez pas à m'appeler s'il y a un problème. Merci beaucoup à toutes et à tous de continuer à faire confiance au CLUB FADOQ Saint-Esprit.

Bonne fête pour les personnes nées en décembre prochain et janvier prochain. Des bisous virtuels à vous!

Prompte guérison à nos membres affectés par la maladie.

Vives sympathies à celles et ceux qui ont perdu un être cher. Nos pensées vont vers vous.

### JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2021

*Le comité vous dit merci de nous être fidèle malgré cette pause obligatoire et vous souhaite de joyeuses Fêtes ! Que ce temps soit l'excuse parfaite pour exagérer dans la modération, l'Amour et le don de soi.*

*Nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité à vous et à vos proches pour la nouvelle année. Ce temps des Fêtes nous pousse à nous recueillir et à espérer le meilleur pour tous.*

*Francine Vendette,  
présidente*

Pour le CONSEIL 2021-2022

Francine Vendette,  
présidente 450-559-6240

Louise Lespérance Gosselin,  
vice-présidente et assistante aux loisirs 450-839-3416

Lucille Levesque, secrétaire

Francine Hetu,  
trésorière et responsable des loisirs 450-839-6708

**Suivez-nous sur Facebook :**  
**FADOQ-Les Cœurs Joyeux Saint-Esprit**

## • La Fabrique •



### *Horaires des célébrations du temps des Fêtes*

#### **Saint-Esprit**

**24 décembre** un vendredi à 21 h : Messe de Noël, crèche vivante,

**25 décembre** : aucune célébration

26 décembre : 9 h Fête de la Sainte Famille

**1<sup>er</sup> de l'an** : un vendredi 9 h Célébration et bénédiction pour la Nouvelle Année.

#### **Sainte-Julienne**

**24 décembre** : Messe de la nuit de Noël à 17 h (pas de messe de Minuit)

**25 décembre** : Messe de la Nativité à 11 h

**1<sup>er</sup> janvier** : Célébration pour bénir la Nouvelle Année : 11 h

Si les règles sanitaires ne changent pas : 250 personnes maximum peuvent assister, Aucune réservation nécessaire, port du masque pendant la célébration.

### **Campagne pour la contribution annuelle : Ne nous oubliez pas!**

Vous avez tous reçu en novembre un message de votre église vous invitant à verser votre contribution annuelle. Vous savez qu'en raison de ces temps de pandémie, notre église a perdu des revenus substantiels suite à l'absence de célébrations et de funérailles réduites en nombre de personnes. Par conséquent votre contribution sera d'autant plus appréciée cette année et nous espérons qu'elle sera encore plus généreuse que l'an dernier. En date du 4 décembre 2021, nous avons déjà reçu près de 15099.00\$ ; l'objectif que nous avons atteint l'an dernier s'élevait à près de 26,820\$. Plusieurs ont déjà contribué; nous les remercions chaleureusement. Pour les autres, peut-être l'avez-vous oublié ou encore retardé à un moment propice selon vos prévisions budgétaires. Nous osons espérer que vous ne nous oublierez pas. Nous avons besoin de vous, votre église a besoin de vous. Elle a des travaux urgents, peinture de l'intérieur) à mettre en œuvre dans un avenir proche. Merci à l'avance. Mon église, c'est ma fierté et je veux la conserver belle et en ordre.

Nous vous rappelons que vous pouvez procéder à votre **paiement sans vous déplacer en payant à votre caisse par virement interac. Fabrique Saint-Esprit, La Question : Quel est l'astre du jour? La réponse : le soleil.**

### **Célébration du pardon communautaire : le 19 décembre à 9 h**

C'est dans le cadre de la célébration régulière, au moment des prières pénitentielles, que se tiendra notre célébration communautaire du pardon. Le thème, accueillir la lumière de la Parole de Dieu nous guidera dans notre démarche. Nous serons invités à examiner notre vie pour voir si nous sommes attentifs à Dieu en le priant pour lui demander aide et le remercier pour tous ses dons; si nous sommes attentifs aux autres, surtout les pauvres, les malades, les démunis, pour les écouter, les aider, les encourager; voir si les idoles telles que le confort, les loisirs, l'argent et les biens matériels occupent plus de place dans notre vie que Le Sauveur qui va naître et la tendresse et la paix qu'il veut nous transmettre. C'est donc un moment privilégié pour introduire du nouveau dans notre vie plus axée sur le véritable sens de notre existence. Vu le contexte de la pandémie, c'est l'absolution collective qui sera utilisée.



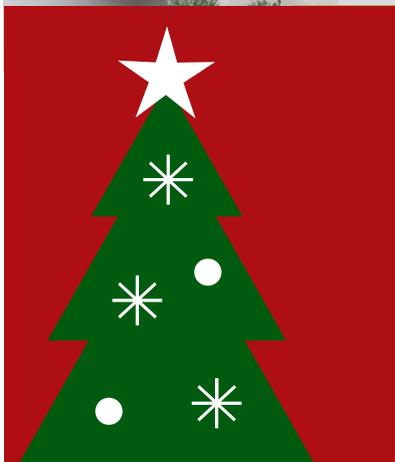
## Célébrer Noël de manière futée!



Cette année, Noël s'annonce plus permissif, nous aurons peut-être le droit de recommencer à festoyer comme avant... ou presque. Tristement, nous sommes obligés d'admettre que le nuage gris de la Covid-19 plane encore au-dessus de nos têtes. C'est pourquoi, nous nous devons de demeurer prudents même si la tentation est forte!

**L'ACEF** vous invite à résister à l'envie de faire des achats impulsifs. Les raisons sont nombreuses de succomber : par désir de plaire, par sentiment d'obligation d'offrir quelque chose, par compensation pour la privation de l'an dernier, etc.

Pour vous aider, nous vous proposons une liste de 5 trucs à mettre en pratique afin de préparer un temps des fêtes qui vous évitera des maux de tête en janvier !



### 1 Établir un budget:

Établissez une liste de dépenses reliées à Noël: nourriture, habillement, emballage, décoration, cadeaux, etc. Prenez ensuite le temps de faire l'inventaire de ce que vous avez déjà. Par la suite, déterminez un budget pour chaque item de votre liste en prenant soin de prévoir un certain montant pour les « petits imprévus ». Par exemple, avant d'acheter d'autres décorations, sortez celles de l'an dernier et questionnez-vous à savoir si vous avez véritablement besoin d'acheter de nouveaux ornements. Même chose pour le menu du temps des fêtes ! Faites votre menu à l'avance, dressez la liste des items manquants et surveillez les circulaires dès maintenant. Profitez des rabais pour commencer à acheter les aliments non périssables de votre liste.

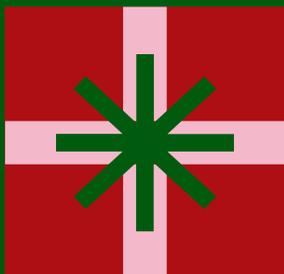
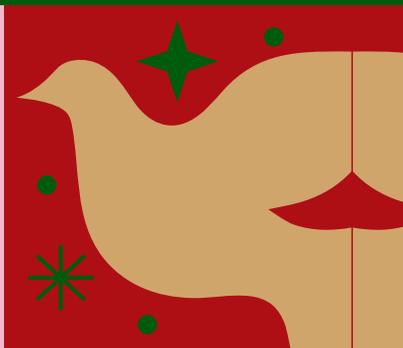


## 2 Dresser la liste des gens à qui vous souhaitez faire plaisir:

Ne craignez pas de réfléchir aux raisons pour lesquelles une personne se retrouve sur votre liste. Prenez un temps de réflexion pour déterminer comment vous allez faire plaisir à chacun : en partageant un moment, en préparant quelque chose de vos mains ou en offrant un cadeau. Cela vous permettra d'établir plus facilement la fourchette de dépense maximale pour chacune des personnes de votre liste en fonction du budget disponible. Si vous offrez un cadeau « par obligations », il est peut-être temps de réévaluer les critères d'inclusion de votre liste.

## 3 Commencer tôt:

Le manque de temps est votre pire ennemi lorsque vient le temps d'acheter un cadeau. Plus vous tardez et moins il y a de choix. La tentation de faire un achat impulsif grandit avec le stress de la ligne d'arrivée. Pour d'éviter la cohue des achats de dernière minute, prenez le temps de faire le tour des magasins (en ligne ou sur place), faites-y du repérage et notez vos idées. De plus, si vous achetez graduellement, cela évite d'avoir tout à payer le même mois.



**4 Vous renseigner sur la politique d'échange ou de remboursement:** Avant de payer, informez le commerçant qu'il s'agit d'un cadeau de Noël et posez des questions sur sa politique d'échange ou de remboursement. N'hésitez pas à la faire inscrire sur la facture si elle n'y figure pas déjà. Notez que les politiques d'échange et de remboursement ne sont régies par aucune loi. Celles-ci sont propres à chaque commerçant variant ainsi d'un endroit à l'autre. C'est pourquoi, il est important de s'informer avant de payer.

## Communiqué Tempête hivernale



Toujours dans un souci d'assurer la sécurité de tous, notez que lorsque les écoles du centre de services scolaire des Samares seront fermées pour cause de "TEMPÊTE", **tous les services** offerts par l'ACFM seront aussi **annulés** et la Maison de la Famille sera fermée.

Pour savoir si le centre de services scolaire des Samares est fermé :

- \* Regardez Salut Bonjour à TVA
- \* Visitez leur **site web** : [www.csssamares.ca](http://www.csssamares.ca)
- \* Syntonisez la station radiophonique du "M103,5 FM"

OU vous pouvez consulter **notre page**



Association Carrefour Famille Montcalm

En ce qui concerne les visites supervisées à l'**horaire la fin de semaine**, Monsieur Thibodeau, directeur général, décidera le **vendredi avant 12h00** si la maison de la Famille sera fermée pour cause de "TEMPÊTE" durant la fin de semaine. Cette décision sera prise en tenant compte de la sécurité de tous les gens concernés.

Pour connaître la décision, communiquez avec nous **avant de vous déplacer** au : **450 439-2454 / 1 844-439-2454** Un message sera laissé sur la boîte vocale du service SDA.

## Congé de Noël de l'ACFM

Les activités régulières de l'ACFM sont arrêtées dès le mercredi 22 décembre à 12h00, et ce, jusqu'au dimanche le 9 janvier 2022 inclusivement.

L'équipe de l'ACFM sera donc de retour au poste le lundi 10 janvier prochain.

Bon congé à tous

\*Congé des fêtes des visites supervisées (SDA)\*

25 et 26 décembre et 1er janvier

# Cadeaux des Fêtes pour les enfants : Gare aux piles boutons !

Alors que la période de magasinage des cadeaux pour enfants est entamée et que le Vendredi Fou approche, saviez-vous que les piles boutons peuvent mettre en danger la vie des jeunes enfants?

Les piles boutons se trouvent dans un grand nombre de produits de consommation accessibles aux enfants tels que des jouets, des montres, des calculatrices, des télécommandes, des appareils auditifs, des bijoux clignotants, des chandelles à piles, des pointeurs laser, des cartes de souhaits et des livres musicaux.

Les piles boutons peuvent se coincer dans la gorge d'un enfant si elles sont avalées. Un courant électrique est instantanément généré au moyen de la salive de l'enfant, ce qui entraîne une réaction chimique qui peut causer des brûlures touchant l'œsophage, la trachée et l'artère principale. Tout cela peut se produire en aussi peu que deux heures. Les brûlures peuvent continuer de s'aggraver même après le retrait des piles. Les piles épuisées ou déchargées peuvent tout de même avoir une charge suffisante pour causer des blessures graves et même la mort.

Si vous croyez qu'un enfant a avalé une pile bouton, amenez-le immédiatement au service des urgences le plus près. Afin de prévenir un accident, gardez les piles boutons hors de la vue et de la portée des enfants et assurez-vous que les compartiments à piles sont aussi sécurisés que possible.



## • Calendrier des collectifs 2021-2022 •

Décembre 2021

21	28

Janvier 2022

4	11	18

Le lundi  
10 janvier 2022

COLLECTE  
DE SAPINS



# • Lancement du livre •

**Le samedi 11 décembre dernier, nous avons fait le lancement du livre-souvenir des cent ans d'histoire de notre belle municipalité. c'est avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté, que la Municipalité vous offre un exemplaire gratuit (1 par adresse). Pour ceux et celles qui n'ont pas eu la chance de se procurer le livre, vous pouvez venir le chercher au bureau municipal durant nos heures d'ouverture.**

Nous tenons à remercier toute l'équipe de la chorale *Les Voix de l'Achigan* qui avait accepté de nous offrir un spectacle extérieur. Malheureusement, dû aux conditions météo défavorables annoncées, l'événement a dû être annulé. En espérant qu'une autre occasion nous permettra de vous solliciter de nouveau.

Merci à nos auteurs pour cet ouvrage magnifique :

- Mme Louise Beaudry
- M. Laurier Dugas
- Mme Lise Gauthier
- M. Clément Locat

Ainsi qu'aux partenaires, qui ont contribué financièrement :

- Le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (fonds régions et ruralité (FRR))
- La MRC de Montcalm
- Le député de Montcalm, M. Luc Thériault
- Le député de Rousseau, M. Louis-Charles Thouin
- La Caisse populaire de St-Roch-de-l'Achigan.

Les Saint-Rochois ont de quoi être fiers de leur municipalité.

